

PLACE ET ROLE DE L'AGRICULTURE DANS UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

INTRODUCTION

Le rôle de l'agriculture dans le développement économique et social est diversement perçu par les pays qui peuplent notre planète. La vocation agricole d'un pays ne dépend pas seulement de la volonté des hommes. La nature, la pluviométrie, la qualité de la couche arable, entre autres, influent sur cette capacité à offrir des produits agricoles à la population autochtone.

L'agriculture, dont la fonction exclusive est de nourrir les hommes, est perçue soit comme une locomotive du développement, soit comme un boulet que les autres secteurs de l'économie doivent nécessairement tirer afin que tous les membres de la communauté aient à leur disposition l'alimentation qui leur est nécessaire.

Dans le but d'atteindre un équilibre entre les différents secteurs de l'économie tous les pays ne cessent de soutenir l'agriculture lorsqu'elle est défaillante ; en développant de nouvelles techniques culturales et en encourageant la recherche agronomique ou en développant les autres secteurs dont les surplus serviront à financer la facture alimentaire.

L'agriculture algérienne a connu différents bouleversements pour des raisons historiques mais aussi politiques et économiques. Il est indispensable de cerner les handicaps qui n'ont jamais cessé d'harcéler ce secteur nourricier et qui l'empêchent de remplir le rôle qui lui est dévolu.

Et pourtant, à la lumière de nos enseignements et de notre expérience professionnelle, nous n'éprouvons aucune honte à nous classer parmi les utopiques qui envisagent avec optimisme une réelle indépendance alimentaire de l'Algérie, tant la marge de manoeuvre est assez large et qu'il existe désormais dans le pays des compétences avérées qui, si elles sont bien canalisées, seraient capables d'atteindre ce but. (Badreddine BENYOUCEF

I.T.A de Mostaganem, Université de Montpellier I et Université de Batna

Tant d'essais et tant d'erreurs ont été commis dans le secteur agricole algérien. La réalité que l'on voit et que nul n'ignore est que l'agriculture algérienne et celles de tous les pays arabes dépend à **70%** des U.S.A quant à la

satisfaction de leurs besoins alimentaires et malgré cela elle reste le boulet du développement économique et social.

De ce fait, notre intérêt se focalisera sur une production stratégique : les céréales parce qu'elle constitue l'élément de base de la ration alimentaire mais surtout parce que notre pays n'a pas encore trouvé de solutions idoines pour répondre aux besoins croissants en blé dur, blé tendre, orge avoine et maïs. On importe bon an mal an plus de 80% de nos besoins. L'Algérie est devenue de ce fait le 3ème importateur en céréales au monde. (idem BADREDINNE BENYOUCEF)

Dans le monde en développement, **66 millions d'enfants en âge d'aller à l'école y vont le ventre vide**, dont **23 millions** rien qu'en **Afrique**.

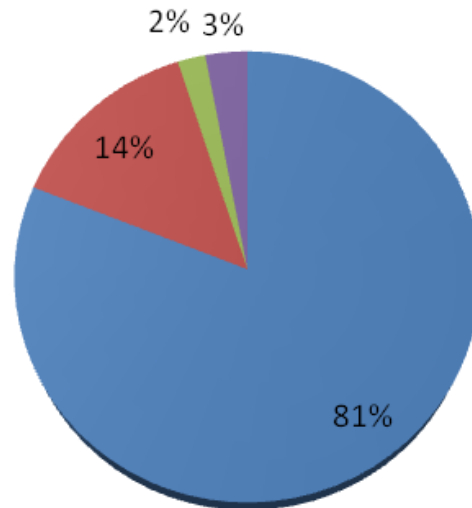
Pour ce concerne l'Algérie, force est de constater que la situation n'est pas reluisante. Par exemple, en ce qui concerne la superficie agricole utile (S.A.U), nous pouvons d'ores et déjà dire qu'elle est située et confinée le long de la façade méditerranéenne et sa largeur ne dépasse que rarement 300 kilomètres à l'intérieur du territoire. Elle ne représente en fait que 3,5% du territoire et on peut penser qu'il n'existe donc de marge confortable dans l'optique d'extension des terres cultivables. Hélas, le reste du territoire est constitué de terres inhospitalières et inadaptées à l'agriculture. Hélas, le reste du territoire est constitué de terres inhospitalières et peu ou pas adaptées à l'agriculture comme on peut le voir dans la figure qui suit (page suivante)

A peine 3 % des terres algériennes sont arables. Le développement de l'agriculture algérienne ne passera donc que par une meilleure exploitation des terres arables disponibles et une meilleure économie de l'eau et ce pour augmenter les rendements. Produire plus sur les mêmes superficies est donc le défi qui reste à réaliser pour l'agriculture algérienne. La marge de manoeuvre est immense et c'est ce qui nous laisse optimiste. Dans le cas des céréales par exemple, les rendements ont été longtemps aléatoires, en moyenne 10 quintaux à l'hectare, alors que l'agriculteur de la Beauce en France flirte chaque année avec les 80, voir 100 quintaux à l'hectare. Ce qui nous laisse penser qu'il existe une marge de manoeuvre très importante pour le pays.

Tous les avis se rejoignent pour dire que l'agriculture algérienne ne remplit pas son rôle qui est celui d'assurer l'alimentation à ces habitants

Répartition des terres en Algérie

■ Terres improductives ■ Steppes et parcours
■ Forêts ■ Superficie agricole utile



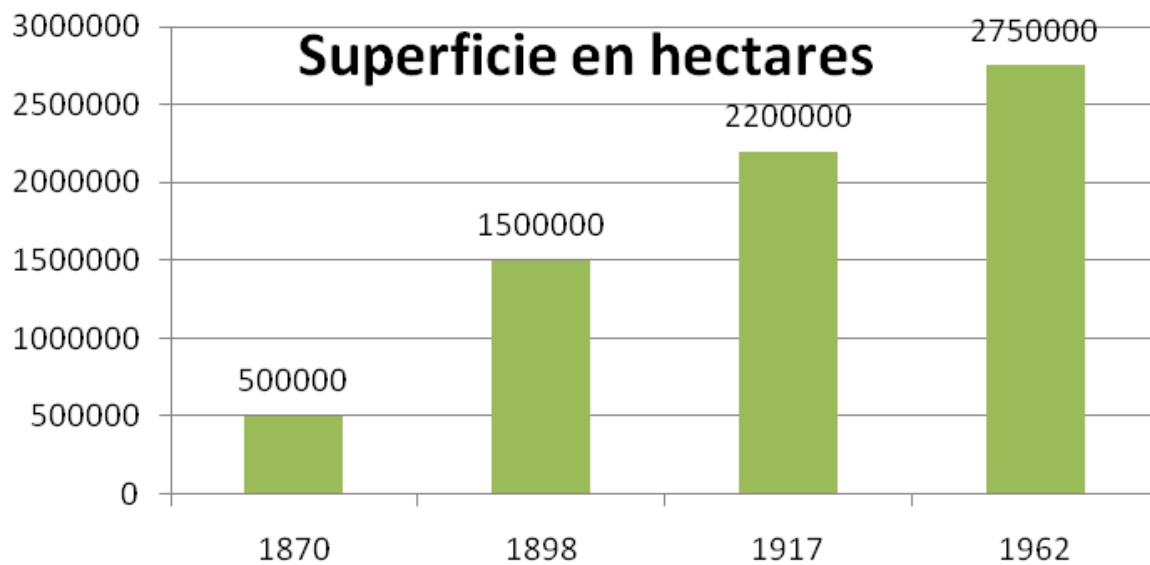
Durant les **11 premiers mois 2014**, les importations des produits alimentaires ont atteint **10,27 milliards de dollars contre 8,77 milliards de dollars à la même période en 2013, une hausse de près de 17%⁸**. **La part des céréales** dans cette facture est de **3,54 milliards de dollars en 2014**. En effet **l'Algérie a importé 12,3 millions de tonnes de céréales en hausse de 12 %** par rapport à 2013. Il est aussi utile de rappeler qu'en 2015, rien que pour le premier semestre de l'année, la facture des importations a fait un bond de 7,3%.

Force est donc de constater que les différentes politiques menées depuis l'indépendance n'ont pas permis d'assurer une indépendance alimentaire.

Qu'arrivera t'il si pour des raisons géopolitiques les pays fournisseurs refuseraient de satisfaire l'Algérie en céréales ?

L'évolution de l'agriculture algérienne durant la colonisation :

Bien avant l'indépendance du pays les meilleures terres étaient accaparées par les colons. Pour les céréales dont nous avons fait notre paramètre de discussion, les superficies vouées à cette culture étaient d'environ 3 millions d'hectares



Ces surfaces ont bien sûr évolué depuis la colonisation passant de 500.000 hectares en 1870 à plus de 3 millions d'hectares à l'indépendance du pays, réparties d'une façon très inégale entre les colons et les paysans algériens. D'abord pour une raison qualitative car les terres des premiers se situaient très souvent dans les plaines céréalières bien pourvues en pluviométrie et que surtout les derniers n'avaient accès à aucun crédit ou autre appui pour l'exemple. Ils étaient résignés à cultiver les céréales uniquement dans un but de subsistance minimale.

L'accaparement des terres détenues par les algériens a exaspéré les paysans autochtones et la révolte a alors commencé à poindre du nez dans les campagnes algériennes et il a fallu attendre 1863 pour que Napoléon III, pour éteindre le feu naissant, déclare : «*Les indigènes ont comme les colons un droit égal à ma protection*» et le sénatus-consulte du 22 avril 1863 qui reconnut «*les tribus d'Algérie propriétaires des terres dont elles avaient la jouissance permanente et traditionnelle*»

Cette loi suivie par la loi Warnier du 26 juillet 1873 a fini par soumettre toutes les terres algériennes sous l'égide du droit français. Enfin, la loi du 28 avril 1887, le petit Sénatus Consul pour certains, est venue parachever la spoliation des terres algériennes en délimitant les tribus, a contribué à la formation des douars et au classement des terres selon la nature de la propriété.

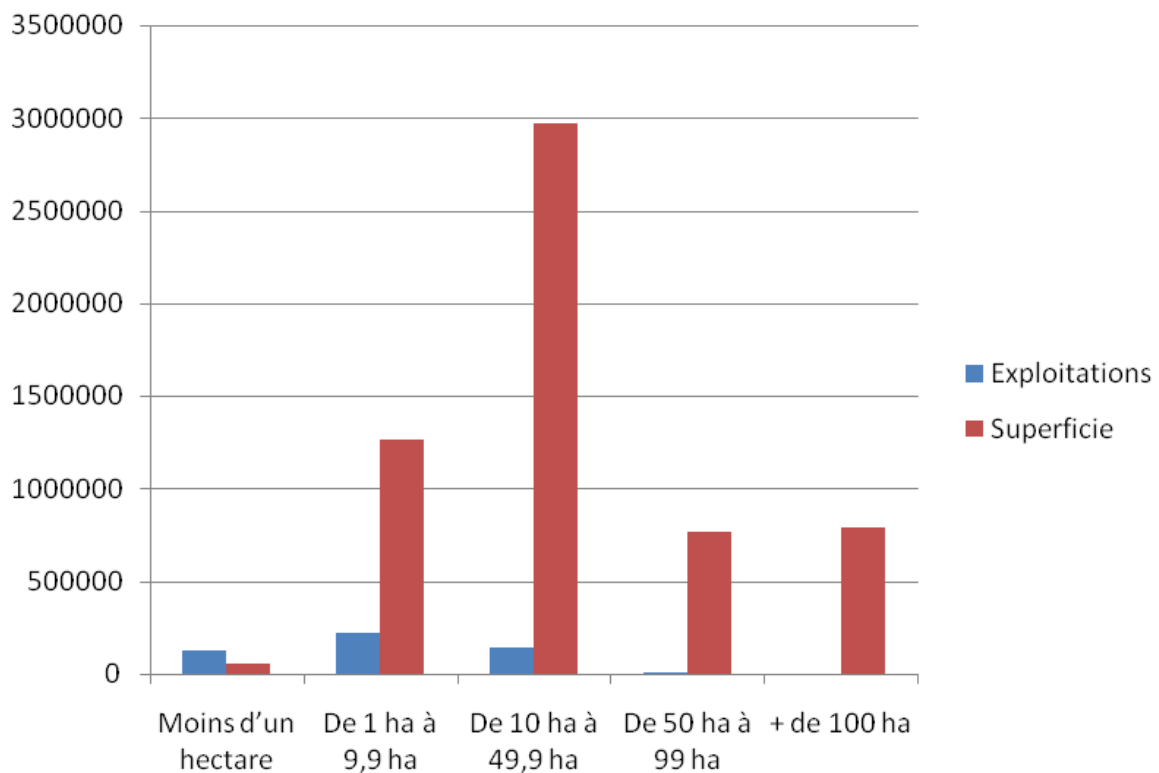
Dans ces conditions défavorables à la population autochtone, il est évident que la population rurale s'est vue cantonnée dans terres ingrates, quelque même impropres à l'agriculture et qu'il a fallu toute la ténacité et surtout du réflexe de survie des paysans algériens pour en tirer une maigre subsistance. C'est ainsi qu'au lendemain de l'indépendance les terres algériennes du secteur privé se répartissaient ainsi :

Répartition des terres dans le secteur privé

Badreddine BENYOUCEF / *Revue Agriculture. Numéro spécial 1 (2016) 17 – 31*

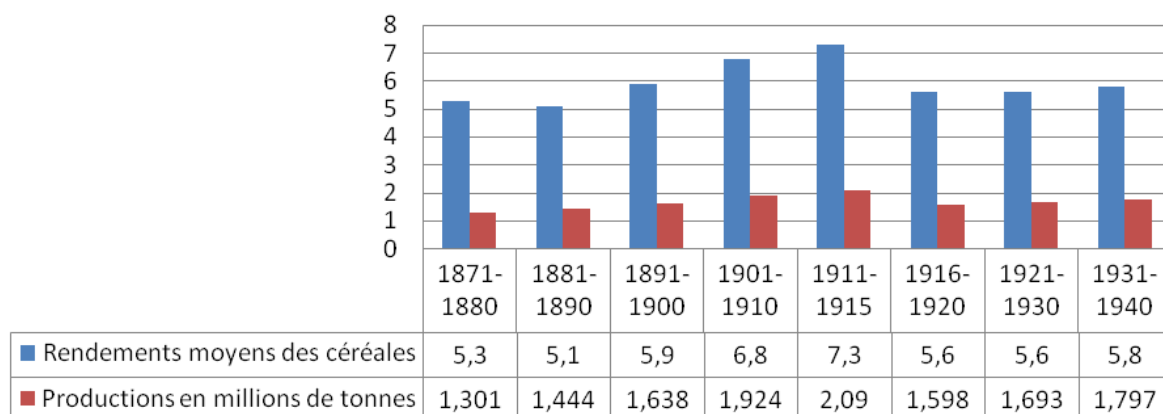
Premier Séminaire International sur: Systèmes de Production en Zones Semi-arides. Diversité Agronomique et Systèmes de Cultures. M'sila, 04 et 05 Novembre 2015 15

Malgré ces conditions imposées par la colonisation, la population rurale, boostée par une croissance démographique soutenue et aussi par un exode villes-campagnes pour échapper aux répressions, a plus que doublé en 60 ans, passant de 3 millions d'individus à plus de 7 millions



On constate que la céréaliculture a connu une évolution remarquable durant cette période pour atteindre des niveaux de production oscillant entre 20 et 25 millions de quintaux dont une grande partie était destinée à l'exportation vers la Métropole avec des rendements aléatoires :

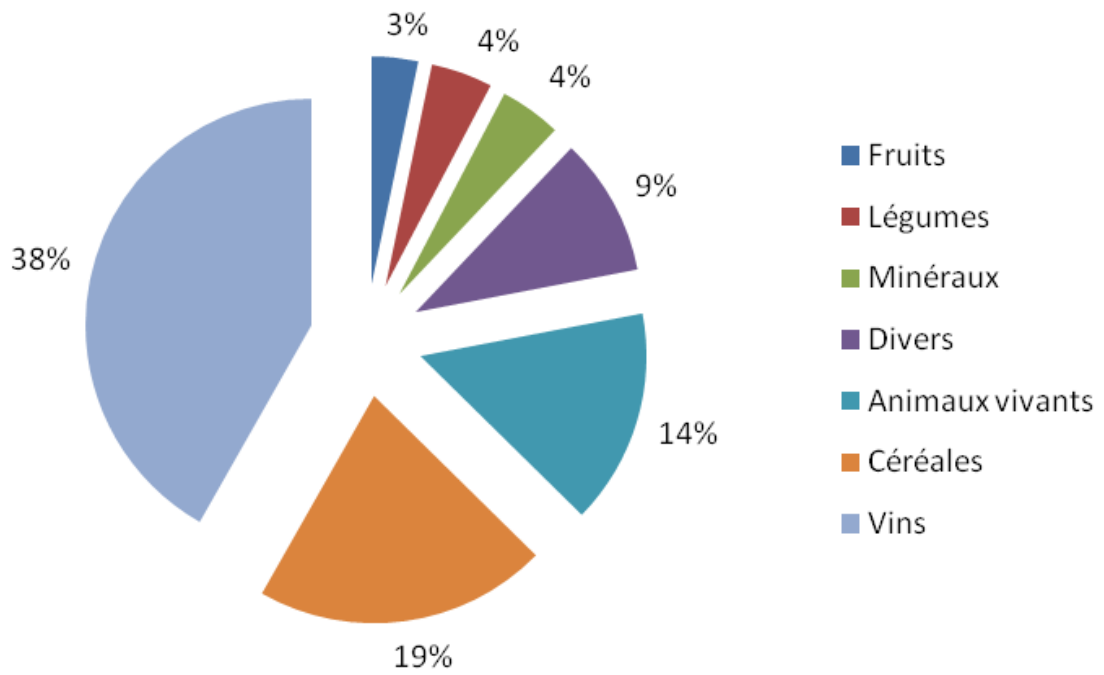
Evolution de la production des céréales (mt) et les rendements / ha



Premier Séminaire International sur: Systèmes de Production en Zones Semi-arides. Diversité Agronomique et Systèmes de Cultures. M'sila, 04 et 05 Novembre 2015

La SAU du pays n'a pas connu de variation notable. Elle était de 7,2 millions d'hectares avant 1962 à près de 8,5 millions ha en 2015. La céréaliculture continue d'occuper des superficies identiques qu'il y a 50 ans, soit 3,4 millions ha mais pour des rendements toujours faibles : La production céréalière moyenne actuelle oscille entre 45 et 50 millions de quintaux alors qu'avant 1962, comme il a été noté ci-dessous, elle atteignait jusqu'à 25 millions de quintaux malgré le caractère rudimentaire des modes de culture et des progrès technologiques et la mécanisation de l'époque.

De prime abord nous constatons que la production de céréales a connu un bond quantitatif appréciable mais insuffisant par rapport à une croissance démographique démentielle, comme nous le verrons plus loin. L'économie algérienne à l'époque coloniale dépendait étroitement de l'agriculture. Les exportations agricoles étaient réparties ainsi :
L'agriculture était donc profondément désorganisée. Les ouvriers agricoles algériens, domaines ex-coloniaux.



L'industrie était peu développée à part quelques balbutiements de quelques initiatives liées à l'exploitation minière, de la construction BTP ou d'une industrie agroalimentaire tatillonne (cuvage de vins, fabrication d'alcool, conserverie de fruits et de légumes, conserverie de poissons entre autre). Observons comment l'agriculture algérienne a évolué depuis l'indépendance du pays en nous référant aux paramètres économiques fiables qui nous dévoilent la part du secteur agricole dans le développement économique.